

Stingray dévoile ses résultats pour le deuxième trimestre de 2018

Croissance interne de 8 %

Faits saillants du deuxième trimestre

- Les produits ont augmenté de 24,7 % pour atteindre 30,6 millions de dollars.
- Les produits récurrents ont atteint 26,2 millions de dollars ou 85,6 % du total des produits, soit une hausse de 21,3 %.
- Le BAIIA ajusté¹⁾ a progressé de 15,0 % pour atteindre 9,5 millions de dollars.
- La perte nette s'est établie à 3,4 millions de dollars, soit (0,07) \$ par action (après dilution), comparativement à un bénéfice net de 1,4 million de dollars, soit 0,03 \$ par action (après dilution), au trimestre correspondant de l'exercice précédent.
- Le bénéfice net ajusté²⁾ de 5,4 millions de dollars, soit 0,10 \$ par action (après dilution), est demeuré stable par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent.
- Les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation ont diminué pour s'établir à 2,7 millions de dollars par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent.
- Les flux de trésorerie disponibles ajustés³⁾ ont atteint 6,9 millions de dollars, soit une hausse de 26,0 %.
- Le dividende trimestriel a été de 0,05 \$ par action.

Montréal, le 9 novembre 2017 – Groupe Stingray Digital Inc. (TSX : RAY.A; RAY.B) (« Stingray » ou la « société »), chef de file des services musicaux multiplateformes interentreprises et des solutions multimédias en magasin, dévoilait aujourd'hui ses résultats financiers pour le deuxième trimestre clos le 30 septembre 2017.

Faits saillants financiers (en milliers de dollars, sauf les données par action)	Trimestres clos les 30 septembre			Semestres clos les 30 septembre		
	2017	2016	%	2017	2016	%
Produits	30 579	24 527	24,7	59 757	49 074	21,8
Produits récurrents	26 175	21 584	21,3	51 185	42 985	19,1
BAIIA ajusté ¹⁾	9 452	8 220	15,0	18 621	16 101	15,7
Bénéfice net (perte nette)	(3 395)	1 405	(341,6)	(3 115)	3 449	(190,3)
Par action – dilué (en \$)	(0,07)	0,03	(333,3)	(0,06)	0,07	(185,7)
Bénéfice net ajusté ²⁾	5 407	5 405	–	11 110	10 612	4,7
Par action – dilué (en \$)	0,10	0,10	–	0,21	0,21	–
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	2 710	3 620	(25,1)	2 121	6 342	(66,6)
Flux de trésorerie disponibles ajustés ³⁾	6 853	5 439	26,0	14 093	11 382	23,8

- 1) Le BAIIA ajusté, une mesure non conforme aux IFRS, est défini comme suit : le bénéfice net avant le montant net des charges financières, la variation de la juste valeur des placements, les impôts, l'amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles et les radiations, la rémunération fondée sur des actions, les charges liées aux unités d'actions incessibles et aux unités d'actions différées, les frais liés au premier appel public à l'épargne (le « PAPE »), l'obligation au titre des avantages tangibles exigés par le CRTC, les coûts d'acquisition, les charges de restructuration et d'autres coûts divers.
- 2) Le bénéfice net ajusté, une mesure non conforme aux IFRS, est défini comme suit : le bénéfice net avant l'amortissement des immobilisations incorporelles, la rémunération fondée sur des actions, la variation de la juste valeur des placements, les frais liés au PAPE, l'obligation au titre des avantages tangibles exigés par le CRTC, les coûts d'acquisition, les charges de restructuration et d'autres coûts divers, déduction faite des impôts connexes.
- 3) Les flux de trésorerie disponibles ajustés, une mesure non conforme aux IFRS, sont définis comme suit : les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, diminués des dépenses d'investissement liées aux immobilisations corporelles et aux immobilisations incorporelles acquises séparément, de la variation nette des éléments hors trésorerie du fonds de roulement, des frais liés au PAPE, de l'obligation au titre des avantages tangibles exigés par le CRTC, des coûts d'acquisition, des charges de restructuration et d'autres coûts divers, déduction faite des impôts connexes.

« Nos résultats du deuxième trimestre reflètent la mise en œuvre rigoureuse et dynamique de notre stratégie d'affaires. Nous sommes extrêmement satisfaits par la croissance de 24,7 % de nos produits d'exploitation, dont une tranche de 8 % est attribuable à la croissance interne, ainsi que par la progression de 15,0 % du BAIIA ajusté, a déclaré Eric Boyko, président, chef de la direction et cofondateur de Stingray.

« Nous accomplissons des progrès remarquables sur le marché américain avec une croissance de 69,6 % des produits, grâce notamment à l'acquisition de Yokee Music et à l'accueil très favorable réservé à nos services de vidéo sur demande. Nous sommes passés d'une présence très négligeable il y a de cela trois ans à d'importantes percées dans le plus grand marché au monde pour les services musicaux. Les États-Unis comptent pour 16,2 % du total de nos produits pour le premier semestre de l'exercice 2018.

« Dans l'ensemble, nous avons grandement profité de notre diversification géographique. Les produits réalisés ailleurs qu'au Canada continuent de croître et représentent maintenant 51,5 % de nos produits. En juillet, nous avons mené à terme les acquisitions de Satellite Music Australia PTY Ltd. et de SBA Music PTY Ltd. dans la région de l'Asie-Pacifique.

« Nous avons maintenant plus de 218 000 clients des services de vidéo sur demande, et ce nombre inclut les abonnés des services grand public. La croissance de l'offre de services de vidéo sur demande au cours des trimestres précédents sont présentés dans le tableau ci-après :

Services de vidéo sur demande (en milliers d'abonnés)	Trimestres		
	T2 2018	T1 2018	T4 2017
Interentreprises	156	96	29
Grand public	62	58	50
Total	218	154	79
Croissance depuis le trimestre précédent	64	75	s. o.

« À la fin d'octobre, nous avons réalisé une étape importante dans le processus d'invalidation des revendications pertinentes des brevets de Music Choice. Nous continuons de croire que les revendications pertinentes de ces brevets ne sont pas valables pour cause de manque de nouveauté et d'inventivité.

« Nous avons récemment mobilisé des capitaux propres pour un produit net d'environ 43,3 millions de dollars. Ces fonds combinés à notre facilité renouvelable serviront à appuyer la stratégie d'acquisition de Stingray et son plan d'affaires ambitieux au cours des années à venir » a conclu M. Boyko

Résultats du deuxième trimestre

Les produits se sont élevés à 30,6 millions de dollars au deuxième trimestre de 2018, contre des produits de 24,5 millions de dollars un an plus tôt, ce qui représente une hausse de 24,7 %. Cette hausse est principalement attribuable aux acquisitions de Yokee Music et de Classica, combinées à la croissance interne des services vidéo sur demande aux États-Unis ainsi qu'aux ventes additionnelles de produits et services musicaux et de matériel dans le secteur de la musique pour entreprises.

Les produits récurrents se sont établis à 26,2 millions de dollars au deuxième trimestre de 2018, soit une hausse de 21,3 % par rapport à ceux du trimestre correspondant de l'exercice précédent. Leur proportion de l'ensemble des produits accuse un recul, s'établissant à 85,6 %, contre 88,0 % pour l'exercice précédent. Pour le trimestre à l'étude, les produits générés au Canada ont augmenté de 5,5 % pour s'établir à 14,8 millions de dollars (48,5 % du total des produits), ceux générés aux États-Unis ont augmenté de 69,6 % pour s'établir 5,0 millions de dollars (16,2 % du total des produits), tandis que ceux générés dans d'autres pays ont connu une hausse de 42,9 % pour se chiffrer à 10,8 millions de dollars (35,3 % du total des produits).

Les produits tirés de la diffusion musicale ont augmenté de 20,8 % pour atteindre 21,8 millions de dollars, ce qui s'explique essentiellement par l'acquisition de Classica au cours de l'exercice 2017 et de Yokee Music et C Music en mai 2017, ainsi que par la croissance interne sur le marché américain, principalement les services de vidéo sur demande. Les produits tirés de la musique pour entreprises ont augmenté de 35,4 % pour s'établir à 8,8 millions de dollars, ce qui est surtout attribuable aux acquisitions de SBA Music PTY Ltd. (« SBA ») et de Satellite Music Australia PTY Ltd. (« SMA ») en juillet 2017, ainsi qu'à la croissance interne des ventes de services d'installation et de matériel liées aux services d'affichage numérique.

Le BAIIA ajusté du deuxième trimestre à l'étude a augmenté, s'élevant à 9,5 millions de dollars (30,9 % des produits), contre 8,2 millions de dollars (33,5 % de produits) un an plus tôt. La hausse de 15,0 % du BAIIA ajusté est d'abord attribuable aux acquisitions réalisées au cours de l'exercice 2017 et de l'exercice 2018, partiellement contrebalancées par la hausse des charges d'exploitation liées à l'expansion à l'échelle internationale.

Au deuxième trimestre, la société a déclaré une perte nette de 3,4 millions de dollars, soit (0,07) \$ par action (après dilution), en regard d'un bénéfice net de 1,4 million de dollars, soit 0,03 \$ par action (après dilution), pour la même période de l'exercice précédent. La diminution est principalement attribuable à la hausse des frais juridiques et de la charge d'amortissement des immobilisations corporelles ainsi qu'à la variation défavorable de la juste valeur des placements et des contreparties conditionnelles, contrebalancée en partie par la hausse des charges d'exploitation et du recouvrement d'impôts. Les frais juridiques ont été engagés en partie en lien avec la préparation et le dépôt de la société dans le cadre des procédures de révision inter partes auprès du Patent Trial and Appeal Board (« PTAB ») du United States Patent and Trademark Office en vue d'établir l'invalidité des brevets américains portant les numéros 8,769,602, 9,357,245, 7,320,025, 9,351,045 et 8,414,121 détenus par Music Choice. Le PTAB a récemment amorcé des procédures de révision inter partes à l'égard de chacun des brevets susmentionnés qui avaient été nommés dans la plainte de violation déposée par Music Choice, et le 1er novembre 2017, le juge présidant le procès pour violation de brevet se déroulant au Texas a accueilli la demande d'ajournement de la société et a ordonné que la date du procès en cours et que toutes les autres échéances des procédures soient annulées en attendant l'audience de la requête pour suspension de la société.

Le bénéfice net ajusté est demeuré stable à 5,4 millions de dollars (0,10 \$ par action après dilution), comparativement à ce qu'il était un an plus tôt, les charges financières et les charges nettes d'impôts plus élevées ayant été contrebalancées par la hausse du BAIIA ajusté.

Les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation se sont chiffrés à 2,7 millions de dollars au deuxième trimestre de 2018, contre 3,6 millions de dollars un an plus tôt. Les flux de trésorerie disponibles ajustés ont augmenté pour atteindre 6,9 millions de dollars, alors qu'ils s'établissaient à 5,4 millions de dollars à la même période l'exercice précédent.

Au 30 septembre 2017, la société disposait de 2,2 millions de dollars en trésorerie et en équivalents de trésorerie ainsi que d'une facilité de crédit renouvelable de 100 millions de dollars, dont une tranche d'environ 32,6 millions de dollars restait inutilisée, ce qui lui donne les moyens de poursuivre ses acquisitions stratégiques et d'atteindre ses objectifs de croissance.

Résultats du premier semestre

Les produits pour le premier semestre de l'exercice 2018 se sont accrus pour atteindre 59,8 millions de dollars, soit une hausse de 21,8 % par rapport aux produits de 49,1 millions de dollars comptabilisés au premier semestre de l'exercice précédent. Cette hausse est principalement attribuable aux acquisitions combinées à la croissance des produits tirés des services de vidéo sur demande aux États-Unis ainsi qu'aux ventes additionnelles de produits et services musicaux et de matériel dans le secteur de la musique pour entreprises.

Le BAIIA ajusté s'est accru de 15,7 % pour atteindre 18,6 millions de dollars, contre 16,1 millions de dollars pour la période correspondante de l'exercice précédent. Cette augmentation est d'abord attribuable aux acquisitions réalisées au cours de l'exercice 2017 et de l'exercice 2018, partiellement contrebalancées par la hausse des charges d'exploitation liées à l'expansion à l'échelle internationale.

Le bénéfice net ajusté pour le premier semestre de l'exercice 2018 a augmenté de 4,7 % pour s'établir à 11,1 millions de dollars, soit 0,21 \$ par action (après dilution), contre 10,6 millions de dollars ou 0,21 \$ par action (après dilution) pour le premier semestre de l'exercice précédent.

Déclaration de dividende

Le 8 novembre 2017, la société a déclaré un dividende de 0,05 \$ par action à droit de vote subalterne, par action à droit de vote subalterne variable et par action à droit de vote multiple. Le dividende sera payable le 15 décembre 2017 ou vers cette date aux porteurs de ces actions inscrits au registre en date du 30 novembre 2017.

La politique de la société en matière de dividendes est assujettie au pouvoir discrétionnaire du conseil d'administration et peut varier en fonction notamment des flux de trésorerie disponibles, des résultats d'exploitation, de la situation financière, des perspectives de croissance ou de tout autre facteur que le conseil d'administration juge pertinent.

Les dividendes payés sont désignés comme « déterminés » aux fins de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) et des dispositions équivalentes de la fiscalité provinciale et territoriale.

Autres faits saillants des activités

Le 31 juillet 2017, la société a annoncé l'acquisition de SMA, une filiale de Macquarie Media Operations Pty Ltd. et un fournisseur australien de solutions multimédias en magasin pour une contrepartie totale de 6,2 millions de dollars australiens (6,2 millions de dollars).

Le 31 juillet 2017, la société a annoncé l'acquisition de la société australienne SBA, un fournisseur de solutions multimédias en magasin pour une contrepartie totale de 4,0 millions de dollars australiens (3,9 millions de dollars).

Le 25 septembre 2017, Stingray a introduit la publicité sur l'application mobile Stingray Musique, un service offert à 90 % des Canadiens qui ont accès à Stingray Musique à même leur forfait télé. Afin de mieux répondre aux besoins des annonceurs, Stingray permet désormais l'achat en temps réel de publicités sur son appli mobile. Tous les formats publicitaires sont offerts sur téléphones intelligents et tablettes numériques.

Le 4 octobre 2017, la société a annoncé l'arrivée de Stingray Classica, la chaîne télévisuelle consacrée à la musique classique la plus prisée au monde offerte aux abonnés de Vidéotron.

Le 23 octobre 2017, la société a annoncé que le Patent Trial and Appeal Board (« PTAB ») du United States Patent and Trademark Office a accédé aux demandes de Stingray et a amorcé des procédures de révision inter partes à l'égard des brevets américains portant les numéros 8,769,602; 9,357,245; 7,320,025 et 9,351,045 détenus par Music Choice. Le 27 octobre 2017, le PTAB a accédé à la demande de la société et a amorcé des procédures de révision inter partes à l'égard du brevet américain portant le numéro 9,414,121. Par conséquent, les procédures de révision inter partes sont désormais amorcées à l'égard des cinq (5) brevets qui avaient été nommés dans la plainte initiale déposée par Music Choice à l'égard de la violation de brevets. Le 1^{er} novembre 2017, le juge présidant le procès pour violation de brevet se déroulant au Texas a accueilli la demande d'ajournement de la société et a ordonné que la date du procès en cours et que toutes les autres échéances des procédures soient suspendues en attendant l'audience de la requête pour suspension de la société.

Le 24 octobre 2017, la société a annoncé qu'elle a réalisé, par voie de prise ferme, le placement d'un total de 4 348 000 actions à droit de vote subalterne et actions à droit de vote subalterne variable de

Stingray au prix de 9,20 \$ l'action pour un produit brut de 40,0 millions de dollars et un produit net de 38,4 millions de dollars. Le 7 novembre 2017, les preneurs fermes ont exercé une partie de leur option de surallocation et ont acquis 552 200 actions à droit de vote subalterne additionnelles à un prix de 9,20 \$ pour un produit brut de 5,1 millions de dollars et un produit net de 4,9 millions de dollars.

Le 25 octobre 2017, la société a annoncé la conclusion d'un accord sans précédent avec Farmacias del Ahorro, l'une des plus importantes chaînes de pharmacies au Mexique. En vertu de cette entente, Stingray fournira une programmation musicale et des technologies d'affichage numérique développées sur mesure pour plus de 1 600 pharmacies et cliniques au Mexique.

La société a annoncé aujourd'hui la démission de Francois-Charles Sirois à titre de président du conseil d'administration de la société. M. Sirois continuera d'être un administrateur de la société. Le conseil d'administration de la société, à la recommandation du comité de gouvernance d'entreprise, a décidé à l'unanimité de nommer Mark Pathy comme président du conseil, avec prise d'effet immédiate.

Téléconférence

La société tiendra une téléconférence pour présenter ses résultats le jeudi 9 novembre 2017, à 9 h (heure de l'Est). Les personnes intéressées peuvent s'y joindre en composant le 647 788-4922 (Toronto) ou le 1 877 223-4471 (sans frais). Ceux qui ne peuvent le faire pourront ultérieurement écouter un enregistrement en composant le 416 621-4642 (Toronto) ou le 1 800 585-8367 (sans frais), suivi du code « 95824159 ». L'enregistrement pourra être écouté jusqu'à minuit le 7 décembre 2017.

À propos de Stingray

Stingray (TSX : RAY.A; RAY.B) est un chef de file mondial des services musicaux multiplateformes et des expériences numériques s'adressant aux câblodistributeurs, aux établissements commerciaux, aux fournisseurs de services par contournement, aux opérateurs de télécommunications mobiles et plus encore. Stingray propose notamment des chaînes télé offertes en format linéaire et sur demande, des chaînes télé en format 4K ultra-HD, des produits de karaoké, des services d'affichage numérique, des solutions musicales pour environnements commerciaux, des applications mobiles et plus encore. S'adressant aux particuliers comme aux entreprises, Stingray offre ses services à environ 400 millions d'abonnés dans 156 pays et ses applications mobiles ont été téléchargées à plus de 90 millions de reprises. Le siège social de Stingray est situé à Montréal, au Canada. L'entreprise compte présentement plus de 350 employés dans le monde. Pour en savoir davantage, visitez le www.stingray.com.

Information prospective

Le présent communiqué contient de l'« information prospective » au sens de la législation en valeurs mobilières canadienne applicable, notamment des énoncés sur les objectifs, les convictions, les projets, les attentes, les prévisions, les estimations et les intentions de Stingray. On reconnaît généralement les énoncés contenant de l'information prospective à l'emploi de mots et d'expressions comme « pourrait », « devrait », « s'attendre à », « compter », « croire », « escompter », « prévoir », « projeter », « estimer », « planifier » et « continuer », entre autres, ou de la forme négative de ces termes ou d'une terminologie semblable, y compris des références à certaines hypothèses. Veuillez noter, toutefois, que ce ne sont pas tous les énoncés prospectifs qui contiennent ce genre de formulations. Les énoncés prospectifs reposent sur un certain nombre d'hypothèses et sont assujettis à une variété de risques et d'incertitudes qui, pour la plupart, sont indépendants de la volonté de la société. En raison de ces risques et incertitudes, les résultats réels pourraient différer sensiblement de ceux exprimés de façon explicite ou implicite dans les énoncés prospectifs. Ces risques et incertitudes comprennent, entre autres, les facteurs de risque présentés dans le prospectus de Stingray daté du 26 mai 2015, publié sur Sedar, au www.sedar.com. Par conséquent, la mise en garde qui précède vise toute l'information prospective contenue dans le présent communiqué, et rien ne garantit que les résultats ou les développements escomptés par Stingray se matérialiseront ou, même s'ils se matérialisent pour l'essentiel, qu'ils produiront les conséquences ou les effets attendus sur les activités, la situation financière ou les résultats d'exploitation de Stingray. Sauf indication contraire ou à moins que le contexte ne s'y oppose, les énoncés prospectifs ne sont formulés qu'en date du présent communiqué, et la

société ne s'engage d'aucune façon à les mettre à jour ou à les modifier pour tenir compte de faits nouveaux ou d'événements ultérieurs ni pour quelque autre raison, à moins que la loi ne l'y oblige.

Mesures non conformes aux IFRS

La société estime que le BAIIA ajusté et la marge du BAIIA ajusté sont des mesures importantes pour l'analyse de sa rentabilité opérationnelle, abstraction faite des décisions relatives au financement, des éléments hors trésorerie et des stratégies fiscales. La comparaison avec les pairs est également facilitée étant donné que les sociétés ont rarement la même structure du capital et la même structure de financement. La société estime que le bénéfice net ajusté et le bénéfice net ajusté par action sont des mesures importantes, car elles démontrent la rentabilité nette de ses activités principales. La société est d'avis que les flux de trésorerie disponibles ajustés constituent une mesure importante pour l'évaluation de la trésorerie générée compte tenu des dépenses d'investissement et des charges non liées aux activités principales. Cette mesure démontre la trésorerie disponible pour procéder à des acquisitions d'entreprises, verser des dividendes et réduire la dette. La société estime que la dette nette compte tenu et compte non tenu de la contrepartie conditionnelle et du solde à payer sur les acquisitions d'entreprises ainsi que le ratio dette nette/BAIIA ajusté sont des mesures importantes pour évaluer l'importance de la dette au regard de l'état de la situation financière de la société. Toutes ces mesures financières non conformes aux IFRS ne sont pas des mesures du bénéfice ni des flux de trésorerie reconnues par les IFRS et elles n'ont pas de définition normalisée aux termes des IFRS.

Notre méthode de calcul de ces mesures financières pourrait différer de celles d'autres émetteurs et, par conséquent, notre définition de ces mesures pourrait ne pas être comparable à celle présentée par d'autres émetteurs. Les investisseurs sont priés de noter que les mesures financières non conformes aux IFRS ne doivent pas être interprétées comme des substituts du bénéfice net établi selon les IFRS en tant qu'indicateurs de notre rendement, ni des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation en tant que mesures de la trésorerie ou des flux de trésorerie.

Rapprochement du BAIIA ajusté et du bénéfice net ajusté avec le bénéfice net

(en milliers de dollars canadiens)	Trimestres clos les		Semestres clos les	
	30 sept. 2017	30 sept. 2016	30 sept. 2017	30 sept. 2016
	T2 2018	T2 2017	Cumul 2018	Cumul 2017
Bénéfice net (perte nette)	(3 395)	1 405	(3 115)	3 449
Charges financières (produits financiers) montant net	1 269	373	1 806	1 021
Variation de la juste valeur des placements	697	(250)	1 131	(159)
Impôts (recouvrement)	(941)	487	(477)	899
Amortissement des immobilisations corporelles et radiations	718	546	1 339	1 120
Amortissement des immobilisations incorporelles	4 508	3 982	9 049	7 169
Rémunération fondée sur des actions	312	298	506	588
Charges liées aux unités d'actions incessibles, aux unités d'actions attribuées en fonction de la performance et aux unités d'actions différées	709	444	1 022	770
Coûts d'acquisition, frais juridiques, charges de restructuration et autres coûts divers	5 575	935	7 360	1 244
BAIIA ajusté	9 452	8 220	18 621	16 101
Charges financières, montant net	(1 269)	(373)	(1 806)	(1 021)
Impôts	941	(487)	477	(899)
Amortissement des immobilisations corporelles et radiations	(718)	(546)	(1 339)	(1 120)
Charge d'impôts liée à la variation de la juste valeur des placements, à la rémunération fondée sur des actions, aux charges liées aux unités d'actions incessibles, aux unités d'actions attribuées en fonction de la performance et aux unités d'actions différées, à l'amortissement des immobilisations incorporelles ainsi qu'aux coûts d'acquisition, frais juridiques, charges de restructuration et autres coûts divers	(2 999)	(1 409)	(4 843)	(2 449)
Bénéfice net ajusté	5 407	5 405	11 110	10 612

Rapprochement des flux de trésorerie disponibles ajustés et des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation

(en milliers de dollars canadiens)	Trimestres clos les		Semestres clos les	
	30 sept. 2017	30 sept. 2016	30 sept. 2017	30 sept. 2016
	T2 2018	T2 2017	Cumul 2018	Cumul 2017
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	2 710	3 620	2 121	6 342
<i>Ajouter/déduire :</i>				
Dépenses d'investissement	(1 705)	(871)	(2 916)	(1 503)
Variation nette des éléments hors trésorerie du fonds de roulement liés à l'exploitation	273	1 755	7 528	5 299
Coûts d'acquisition, frais juridiques, charges de restructuration et autres coûts divers	5 575	935	7 360	1 244
Flux de trésorerie disponibles ajustés	6 853	5 439	14 093	11 382

Note au lecteur : Les états financiers consolidés intermédiaires et le rapport de gestion sont publiés sur le site de la société, au www.stingray.com, de même que sur SEDAR, au www.sedar.com.

Personne-ressource

Mathieu Pélouquin
Vice-président principal, marketing et communications
Stingray
(514) 664-1244, poste 2362
mpeloquin@stingray.com